

28^e ANNÉE

2^e Série : N^o 54

15 Février 1937

Le Sentier

BULLETIN

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE LIBRE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

Paraissant tous les Mois

M. Salomon, C. C. 133.26, Nantes

Téléphone : 9.48 Quimper

Rédaction et Administration : 12, Place de Brest - Quimper

Abonnement : 10 fr. par an

Quimper
Imprimerie Cornouaillaise
7, rue des Gentilshommes, 7

A MÉTHODES NOUVELLES LIVRES NOUVEAUX

Par la **Clarté du Texte**,
Par une **Présentation et une illustration uniques**

LES 75 NOUVEAUTÉS

éditées par

L'ÉCOLE

11, RUE DE SÈVRES, PARIS

rendront de signalés services à nos établissements.

La Série de ses Dix Manuels en couleurs

pour les cours enfantins et préparatoires.

Les Manuels d'Histoire Religieuse :

Histoires Saintes, Catéchismes, Vies de Jésus.

Les Cours de Langue Française :

Cours Préparatoire — Cours Élémentaire — Cours Moyen.

Les Vocabulaires :

Cours Préparatoire — Cours Élémentaire — Cours Moyen.

Les Morales :

Cours Préparatoire — Cours Élémentaire et Moyen — Cours Moyen
et Supérieur — Cours du Brevet Élémentaire.

Les Lectures :

Cours Préparatoire — Cours Élémentaire 1er A — Cours Élémentaire
et Moyen — Cours Moyen et Supérieur.

Les Histoires de France :

Cours Préparatoire — Cours Élémentaire — Cours Moyen et Supérieur.

Les Géographies :

Cours Préparatoire — Cours Élémentaire — Cours Moyen — C. Sup.

Les Arithmétiques :

Cours Préparatoire — Cours Élémentaire — Cours Moyen et Supérieur
— Cours du Brevet Élémentaire.

Les Livres de Sciences :

C. Préparatoire — C. Élémentaire — C. Moyen et Supérieur (G. et F.).

Les Onze Cahiers de sa Méthode d'Écriture.

Les Treize Cahiers de sa Méthode de Dessin.

*Tous ces Manuels donneront aux parents
de vos élèves une haute opinion de vos méthodes
pédagogiques*

DEMANDEZ-NOUS LE CATALOGUE GRATUIT

28^e ANNÉE

2^e Série : N° 54

15 Février 1937

LE SENTIER

Bulletin de l'Enseignement Primaire Libre

— du Diocèse de Quimper et de Léon —

M. SALOMON, C. C. 133.26 NANTES - TÉL. 9-48

Nécrologie

Nous recommandons à vos prières Monseigneur Delabar et Monseigneur Deschamps que le bon Dieu a rappelés à Lui. Le premier était Directeur de l'Enseignement Libre de Paris ; chaque semaine il se chargeait, pour le journal *l'Ecole*, de l'article de tête, où l'à-propos le disputait à l'édification ; Monseigneur Deschamps était le Directeur de l'Enseignement Libre de Blois, Président de la Fédération des Syndicats de l'Enseignement Libre de France et de l'Assemblée des Directeurs Diocésains de l'Enseignement Libre.

Tous deux ont travaillé de toute leur âme, de toutes leurs forces à la grandeur de l'Enseignement Libre : ils ont droit à notre reconnaissance. Les bons ouvriers sont bien reçus par Dieu sans doute, mais notre devoir reste entier de prier pour eux. L'INSPECTION DIOCÉSAIN.

Brochures de Compositions

Une dizaine de brochures contenant les textes des Compositions données aux Certificats libres et officiels n'ont pas été écoulées : si quelques directeurs en désirent encore une ou deux de plus, prière de m'écrire sans tarder.

Billets demi-tarif

Il est temps de faire la demande des billets à demi-tarif pour les vacances de Pâques. Un seul billet à tarif réduit peut être obtenu pour une même période de

vacances. Vous écrivez votre lettre de demande à M. le Directeur Général des Chemins de fer du réseau... Vous y indiquez le montant de votre subvention annuelle. J'apostille cette lettre en certifiant votre qualité de membre de l'Enseignement Libre. O. SALOMON.

Avis

Plusieurs directeurs m'ont demandé de créer cette année un examen pour les candidats au Brevet élémentaire qui finissent leur 2^e année de préparation. Avant de m'engager, je demande à tous ceux qui désirent la création de cette épreuve de me faire connaître le nombre des candidats qu'ils peuvent y présenter.

O. SALOMON.

Congrès de Nice

Le prochain Congrès de la Fédération Nationale des Syndicats Diocésains de l'Enseignement Libre se tiendra à Nice du 1^{er} au 4 Avril prochain.

Nous donnons ici quelques indications qui permettront aux Membres de l'Enseignement Diocésain qui se proposent de se rendre à ce congrès de prendre leurs dispositions.

Jeudi 1^{er} Avril : Arrivée. — Excursion.

Vendredi 2 : Ouverture. — Assemblée générale. —

Séances d'études. — Soirée récréative.

Samedi 3 : Séances d'études. — Banquet. — Clôture.

Dimanche 4 : Grande excursion.

HOTELS. — Logement et nourriture.

Trois catégories :

1^{re} : de 45 à 50 fr. par jour et par personne.

2^e : de 40 à 45 fr. id.

3^e : de 30 à 35 fr. id.

LOGEMENT SEUL :

Chambres : de 12 à 17 francs par jour et par personne.

En dortoir : 5 francs par jour et par personne.

REPAS : de 7 à 12 francs chacun (vin compris).

EXCURSIONS : à 15 et 30 francs.

BANQUET : environ 30 francs.

RÉDUCTIONS : sur le transport en autobus en ville (pas encore fixé). — Sur le chemin de fer : 40 % pour les isolés. — 50 % pour les groupes d'au moins 10 personnes.

Ecole de Tibidy

Voici un prospectus de l'Ecole de Tibidy que je vous ai déjà présentée et qui est ouverte : intéressez-vous à cette école, dirigez-y vos petites filles à qui le médecin recommandera le bon air et la vie calme, pour se remettre de fatigues momentanées.

Ouverte en pleine campagne et au bord de la mer, au fond de la rade de Brest, l'école de Tibidy offre aux filles qui en ont besoin, pour continuer leurs classes, un air reposant et vivifiant. Dirigée par des institutrices chrétiennes diplômées, elle admet des internes et des externes, de 6 à 14 ans.

Avant d'être reçue, l'enfant devra présenter un extrait de naissance et de baptême et un certificat médical.

PENSIONNAT

Le prix de la pension (rétribution scolaire comprise) est de 1.800 francs par an.

Ce prix se paie d'avance en trois termes : Octobre, Janvier, Avril.

Tout trimestre commencé est dû en entier. On accepte cependant de recevoir des enfants au mois.

Au premier terme s'ajoute une indemnité de literie de 50 fr. pour l'année. L'école fournit les couvertures.

Sont, en outre, à la charge des familles :

Les frais de blanchissage (30 francs par trimestre) ;

Les livres et fournitures classiques ;

Une indemnité de chauffage et d'éclairage (15 francs par trimestre).

EXTERNAT

Les élèves externes paient chaque mois 5 ou 6 francs, d'après le cours suivi.

Un repas complet à midi peut leur être fourni, moyennant 65 francs par mois.

TROUSSEAU

1 couvre-lit blanc, 3 paires de draps, 6 serviettes de table, 6 serviettes de toilette, 6 chemises de jour, 3 chemises de nuit, 18 mouchoirs de poche, 6 pantalons,

6 paires de bas, 3 sarraux noirs, 1 imperméable, 1 paire de gants, 2 paires de souliers, 2 paires de chaussons, 1 paire de socques.

Articles divers : objets de toilette, brosse à vêtements, nécessaire à chaussures, fil, aiguilles, ciseaux, couvert, timbale, couteau de table, déjeuner, paroissien.

ARTS D'AGRÉMENT

Aux élèves qui en feraient la demande, l'école peut assurer, moyennant une rétribution supplémentaire, des leçons de solfège, d'anglais, de piano, de comptabilité, de sténo-dactylo.

N. B. — Pour tous renseignements et demandes d'explication, s'adresser à Madame la Directrice de l'Ecole de Tibidy, par l'Hôpital-Camfrout (Finistère).

Education

Réagissons intelligemment et méthodiquement contre la tendance générale à rendre tout facile en instruction comme en morale. Dans la vie personnelle, familiale, civique, sociale, tout est tributaire de l'effort. Il peut suppléer presque tout, il n'est suppléé par rien.

Nos adolescents sont des réalistes, montrons-leur que l'effort c'est la clé du succès. Roosevelt assurait que « le succès est fait de un d'inspiration et de neuf de transpiration »... Que l'effort c'est l'honneur. Goethe disait : « Celui-là seul mérite la liberté et la vie qui s'est efforcé chaque jour de se conquérir »... Que l'effort c'est la beauté : une cascade est plus poétique qu'une mare d'eau croupissante.

Répétons-leur surtout que l'effort c'est la joie. Nous avons trop l'habitude de montrer seulement les côtés pénibles du devoir. Récemment, S. Em. le Cardinal Verdier prêchait le devoir à des jeunes comme une « croisade du bonheur ». En effet, la joie qui vient de la somnolence et de l'inaction sent le renfermé et presque le sépulcre. Toute vraie joie demande un effort, mais tout effort est récompensé d'une satisfaction. C'est la mollesse qui est génératrice d'ennui. L'effort, lui, paye en joie profonde.

Faisons constater à nos jeunes les hautes satisfactions qu'on éprouve après une difficulté vaincue, après une ascension pénible, après un problème résolu, après une tentative surmontée. En leur donnant le goût de

l'effort, nous plantons pour nos adolescents, au jardin de leur vie, des boutures de joie profonde.

Habituons-les à changer la formule : « Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir », par celle-ci : « Où il n'y a pas d'effort, il n'y a pas de plaisir ».

Allocations aux enfants des écoles libres

Exemples d'allocations

*qu'il est permis aux conseils municipaux
de donner aux élèves des écoles libres.*

On me demande souvent quels sont les pouvoirs des Conseillers Municipaux pour les allocations aux enfants des Ecoles libres. Plusieurs fois j'ai inséré dans le *Sentier* la réponse désirée. Puisqu'on m'interroge encore à ce sujet, je vous donne une fois de plus cette liste que je vous prie de garder dans vos dossiers.

1° Sommes destinées à être distribuées en nature aux enfants pauvres (Conseil d'Etat, 20 Février 1891).

2° Secours devant être distribués soit en nature, c'est-à-dire en vêtements ou en chauffage, soit en argent, aux enfants pauvres de l'école gratuite (6 Août 1897).

3° Sommes destinées à des fournitures scolaires ou à des distributions de soupes aux indigents. (23 Mai 1912.)

4° Secours en nature à distribuer par les soins du maire aux élèves indigents de toutes les écoles. (26 Juin 1914.)

5° Sommes pour des fournitures scolaires aux enfants indigents. (26 Mars 1915.)

6° Achat de livres classiques. (11 Février 1916.)

7° Secours aux élèves indigents de l'école chrétienne. (19 Décembre 1919.)

8° Livrets de Caisse d'épargne aux enfants ayant obtenu le Certificat d'études. (Réponse du ministre de l'Instruction Publique du 5 Octobre 1925.)

9° Admission dans les cantines organisées par les municipalités, des enfants indigents des écoles libres, à côté de la totalité des enfants des écoles publiques. (Conseil d'Etat, 8 Janvier 1926.)

Ces arrêts du Conseil d'Etat doivent être rappelés aux maîtres qui hésitent à demander un secours municipal pour leurs élèves indigents ou aux municipalités trop timides qui craindraient de les leur accorder.

Les pensions d'orphelins des assurés sociaux

Le public, les femmes surtout, n'est point encore familiarisé avec la loi sur les assurances sociales. Les intéressés n'en tirent pas tout le bénéfice qu'ils sont en droit d'exiger. C'est ainsi que les veuves d'assurés ignorent trop souvent qu'une pension d'orphelins leur est accordée lorsqu'elles ont au moins trois enfants vivants, légitimes, reconnus ou adoptifs, âgés de moins de quatorze ans. Comme la loi d'assistance aux familles nombreuses, elle ouvre droit à pension aux enfants de moins de seize ans qui peuvent justifier d'un contrat d'apprentissage ou d'études poursuivies dans des établissements scolaires. La loi étend le bénéfice de ces dispositions aux enfants infirmes ou incurables. Dans ce cas, ils sont assimilés aux enfants de moins de quatorze ans. Il va sans dire que ceux-ci ne peuvent prétendre à la pension s'ils sont hospitalisés aux frais de l'Etat, du département ou de la commune.

Avec la demande de pension, l'intéressée doit produire : un acte de décès du père et, le cas échéant, de la mère ; un extrait de l'acte de naissance de chacun des orphelins ; les certificats délivrés par le Service départemental constatant que l'assuré était en règle avec la loi.

Dans le cas où les enfants sont en apprentissage ou poursuivent leurs études, on doit fournir : une copie du contrat d'apprentissage, un certificat du directeur de l'établissement scolaire fréquenté par l'orphelin, un extrait de la délibération du conseil de famille relative à la désignation du tuteur et, s'il y a lieu, un certificat médical attestant l'infirmité de l'enfant et sa non-hospitalisation aux frais de l'Etat, du département et de la commune.

Le dossier ainsi constitué doit être transmis au service départemental dont relevait l'assuré, par l'intermédiaire de la caisse assurant le risque décès.

Les pensions d'orphelins sont dues à partir du décès

de l'assuré. Elles sont payables par semestre ou fraction de semestre échu, au 1^{er} Janvier et au 1^{er} Juillet de chaque année.

Le montant en est fixé annuellement sur la proposition du ministre du Travail et du ministre des Finances.

Les privilèges des Syndicats

Notre Enseignement chrétien a des amis dévoués qui, de leur vivant, ne peuvent lui venir en aide autant qu'ils le désireraient, parce qu'ils n'ont pour vivre, que les ressources strictement suffisantes ; mais qui, très volontiers, lui donneraient en mourant un bien immobilier ou une somme d'argent, s'ils savaient qu'ils ont un moyen légal de le faire.

Ce moyen légal existe. Il suffit d'insérer dans son testament un legs en faveur de notre Syndicat dont le nom officiel est : Syndicat des Membres de l'Enseignement Libre du diocèse de Quimper. Il est bon que nous sachions cela et qu'à l'occasion, nous le disions.

Quelques conseils pour la bonne tenue de nos classes

Les fleurs en papier... décoloré qui ornent les statues dans vos classes feraient bien mieux dans la boîte à ordures... N'hésitez pas ! Puis, reléguant dans un coin les statues d'un goût trop « quartier de Saint-Sulpice », gardez celle de la Sainte Vierge ou du Sacré-Cœur après l'avoir époussetée, peinte et ornée de fleurs propres ou fraîches.

Les chiffons des tableaux noirs sont remplis de poussière de craie. Ils blanchissent les mains, les parquets, ils essuient mal les tableaux. Jetez-les et achetez pour une somme modique des tampons garnis de feutre. Ils vous feront plus d'usage et ne vous saliront pas.

Les vêtements des enfants doivent être suspendus à des porte-manteaux. S'il en manque, faites-en l'achat. La dépense est minime et l'ordre y gagnera.

La cuvette du lavabo est sale, tachée d'encre : n'ou-

bliez pas qu'il existe de l'eau de Javel et des produits comme le Curémail... et de suite ce coin-là deviendra... coquet.

Les encriers des tables sont noirs d'encre, la rainure de la table où se posent les porte-plumes est un nid à poussière... Un peu d'eau, un chiffon, et votre classe n'aura plus l'air à l'abandon.

Les jours de pluie, les escaliers sont maculés de boue... Pour une modeste somme vous aurez un treillage en tôle galvanisée où les enfants devront essuyer leurs souliers. Etc..., etc...

Connaître les réflexions des non-pratiquants

Lu dans *La Croix* :

Pourquoi ce jeune ouvrier qui sort de l'école catholique, qui a fait une bonne première Communion, ne va-t-il plus à la messe après six mois d'atelier ou d'usine ?

Il est facile de répondre : par paresse, par respect humain, par mauvaise volonté.

C'est peut-être vrai.

Écoutez cependant ses propos.



Je ne vais plus à la messe parce que je ne vois pas à quoi cela me sert.

Quand je suivais le catéchisme, j'apprenais par cœur les questions et les réponses ; je méritais même, pour ma docilité et ma mémoire, des félicitations et des récompenses.

Maintenant, je ne trouve aucun sens aux formules que je récitais si bien.

Rien que de me les rappeler m'humilie et m'irrite : ce sont des mots savants qui ne sont pas écrits pour moi puisque je ne les comprends pas.



J'ai entendu sur les curés, depuis le début de mon apprentissage, bien des choses que je ne soupçonnais même pas.

Les messes, les cérémonies, les sacrements, cela sert à tirer de l'argent aux gens qui fréquentent les églises.

Le vicaire, sans doute, qui s'occupait de mes cama-

rades et de moi aux jours des vacances et aux heures de délassément était gentil et généreux.

Une exception. La religion est une affaire de gros sous... et une institution réservée aux riches.



Oui, au fond, si je ne pratique plus, c'est que je suis un ouvrier : la religion n'est pas faite pour ceux qui appartiennent à mon milieu social.

Le soir, dans mon lit, je dis pourtant ma prière. J'invoque le divin Maître et je l'appelle : un Père.

Mais les offices des églises sont pour des gens plus instruits et mieux habillés que moi.

Même dans la maison du bon Dieu, maintenant que je ne suis plus un enfant, il n'y a pas de place pour moi. Je ne me sens pas à l'aise. Je ne sais où me mettre. Les chaises rembourrées et les sermons académiques ignorent l'existence du jeune travailleur et les besoins de son cœur.



Ces propos, très authentiques, sont suggestifs à plusieurs titres. Si le milieu où vit la jeunesse ouvrière était rechristianisé, ils perdraient leur venin. Voyez quelle importance a votre enseignement du Catéchisme et comme il doit être à la page !

Certificat Élémentaire Libre

Voici une leçon de lecture au Cours Élémentaire qui a été donnée à l'une de nos Conférences pédagogiques, l'année dernière. Elle présente un grand intérêt, parce qu'elle fait connaître tout le parti que l'on peut tirer de la leçon de lecture. Vous ne commettrez pas la faute de vouloir passer tout ces exercices dans une seule leçon de lecture : vous trouvez ici comment une leçon de lecture peut servir d'abord et par dessus tout à étudier le français, ensuite, d'une façon plus vivante, à faire tantôt du vocabulaire, tantôt de la grammaire, de la conjugaison, de la rédaction, mais sans oublier que le but principal de la leçon de lecture est de bien faire comprendre un texte et de le faire lire convenablement.

LA PETITE CHÈVRE DE M. SEGUIN.

Ah ! qu'elle était jolie, la petite chèvre de M. Seguin ! qu'elle était jolie avec ses yeux doux, sa barbiche de sous-officier, ses sabots noirs et luisants, ses cornes zébrées et ses longs poils blancs qui lui faisaient une houppe ; et puis, docile, caressante, se laissant traire sans bouger, sans mettre son pied dans l'écuille ; un amour de petite chèvre !

M. Seguin avait derrière sa maison un clos entouré d'aubépine. C'est là qu'il mit sa nouvelle pensionnaire. Il l'attacha à un pieu au plus bel endroit du pré, en ayant soin de lui laisser beaucoup de corde, et, de temps en temps, il venait voir si elle était bien. La chèvre se trouvait très heureuse et broutait l'herbe de si bon cœur que M. Seguin était ravi.

I. Recherche du plan.

A l'aide de questions, amener les enfants à distinguer les deux parties du texte et à trouver l'idée générale de chaque partie.

En combien de parties peut-on diviser ce morceau ? Que dit-on dans la 1^{re} partie ? Comment pourrait-on l'appeler ?

Que vous montre-t-on dans la 2^e partie ?

II. Exercices de vocabulaire et d'élocution.

Qu'est-ce que M. Seguin possédait ? Était-elle jolie ? Qu'est-ce qui la rendait jolie ? Ses yeux doux, sa barbiche...

Laquelle d'entre vous saura me remplacer *que* et *jolie* par deux autres mots ?

Levez la main, mais ne répondez que si vous êtes interrogées.

Quel est le contraire de jolie ?

Qu'est-ce que la barbiche ?

Pourquoi dit-on : la barbiche d'un sous-officier ?

Comment appelle-t-on celui qui fait la barbe ?

Que dit-on de celui qui a beaucoup de barbe ?

De celui qui n'en a pas du tout ?

Qu'est-ce que les sabots de la chèvre ?

Connaissez-vous d'autres animaux ayant des sabots ? Lesquels ? Sont-ils des animaux domestiques ou sauvages ?

Par quel autre mot pourrait-on remplacer : luisants ?

Quel est le contraire de luisant ? terne, mat.

Montrer : le tableau qui est d'un noir mat ; 2 paires de bas de soie : brillante et mate.

Comment s'appelle l'ensemble des poils d'un animal ? pelage, robe, fourrure.

Faites une phrase avec chacun de ces mots.

Etes-vous allées quelquefois voir une ménagerie ?

Quels animaux y avez-vous vus ? Avez-vous vu un zèbre ? A quel animal de nos pays ressemble-t-il ? Le zèbre est un animal qui ressemble au cheval et dont le pelage ou la robe est jaunâtre rayée de brun.

(Montrer une gravure représentant un zèbre.)

Zébrées veut donc dire : marquées de raies qui font penser à celles de la robe du zèbre.

Qu'est-ce qui formait le manteau de la chèvre ?

Houppelande. — Une houppelande c'est un large vêtement de dessus : un manteau.

De quoi servaient à la chèvre ses longs poils blancs ? de manteau.

Qui a donné à la chèvre ce beau manteau blanc ?

Remplacez *docile* par un autre mot. Quel en est le contraire ?

Laquelle saura me remplacer bouger par un autre mot ? Puis *écuelle*.

M. Seguin aimait-il sa chèvre ? Était-ce seulement parce qu'elle était jolie ? Pourquoi surtout ? Si la petite avait été indocile, méchante, est-ce qu'on l'aurait aimée ? Non... ce sont surtout ses qualités qui la rendent aimable.

Et quand il s'agit de petites filles comme vous, quelles sont celles qui plaisent le plus au bon Dieu ? Sont-ce celles qui portent les plus beaux habits ? C'est le cœur que le bon Jésus regarde et non l'extérieur.

Où M. Seguin mit-il sa chèvre ?

Qu'est-ce qu'un clos ? terrain cultivé entouré d'un mur ou d'une haie. Le mot : *clos* est ici un nom. Ce mot peut être aussi un adjectif comme dans : *champ clos*, *vase clos*. Comment fait-il au féminin ?

Employez l'adj. *clos* dans une phrase : 1° au masc. ; 2° au fém. (Yeux *clos* pendant la prière ; bouche *close* pendant la leçon.)

Où était situé le clos ? De quoi était-il entouré ?

Comment a-t-on appelé la chèvre ?

A quoi était-elle attachée ? Qu'est-ce qu'un pieu ? Pièce de bois pointu par un bout que l'on enfonce en terre, à laquelle on attache la corde ?

Que signifie : beaucoup de corde — dites cela d'une autre façon : en ayant soin de lui laisser une longue corde — ou — à l'aide d'une longue corde.

Si elle *était* bien. Quel autre verbe pourrait remplacer ce verbe *était* ?

Donnez un mot qui vient de herbe ? Herbage.

Comment qualifiera-t-on un champ couvert d'herbe ?
Herbu ou herbeux.

Comment appelle-t-on un animal qui se nourrit
d'herbe ?

Remplacez *ravi* par un autre mot. Lequel dit mieux
le contentement ?

Comment s'appelle le petit de la chèvre ?

Pourquoi la chèvre était-elle heureuse ?

Et vous, êtes-vous heureuses aussi ? Pourquoi ?

Qu'est-ce que le bon Dieu vous a donné et que la petite
chèvre n'a pas ?

Où ira la petite chèvre quand elle mourra ?

Et vous ?

Qui ira voir le bon Dieu tout à l'heure ? Et qui lui
dira merci de lui avoir donné une âme pour le connaître
et l'aimer... Qui lui demandera la grâce d'aller au Ciel ?

Laquelle d'entre vous fera maintenant tout fort la
petite prière où elle dira tout cela au bon Dieu ?



Maintenant, prenez vos ardoises et vos crayons. Je
vais voir si vous avez bien travaillé. Vous montrerez vos
ardoises quand je donnerai le signal.

Quel est le contraire de joli ? Ecrivez-le.

Ecrivez le contraire de brillants ? de docile ?

Quel mot pourrait-on mettre à la place de écuelle ?

Par quel autre mot pourrait-on remplacer bouger ?

Cherchez 3 mots venant de herbe.

3 mots formés par le mot herbe.



Voici le devoir de vocabulaire qu'elles feront par
écrit ce soir ou demain.

Je tourne le côté du tableau où est écrit ce qui suit :

Vocabulaire.

Barbu — robe — pelage — zébrées — clos — che-
vreau — jatte — mat — imberbe — chèvre — herbivore.

Un homme qui a beaucoup de barbe est... — Celui qui
n'en a pas du tout est... — La paille de ce chapeau ne
brille pas, elle est d'un noir... — La chèvre à des cor-
nes... — Le... de mon chat est soyeux. — Ce cheval a une
belle... brune. — Le mouton se nourrit d'herbe : c'est
un... — La... et le... broutaient dans un... — La fer-
mière apporte sur la table une... de lait.



(A suivre.)

Variétés.

SIMPLE ERREUR DE TEMPS

Relevé dans une narration à propos des courses en
chars au temps des Romains :

« A l'arrivée du vainqueur, les photographes se pré-
cipitent sur lui pour le photographier. »



Pour tout ce qui concerne

LE MOBILIER SCOLAIRE

Tables-Bancs

Tableaux noirs pivotants et sur chevalets

Chaires de Maîtres

Bibliothèques

Mobiliers pour Ecoles Maternelles
etc., etc.

Tables de Ping Pong pour salles de récréation & Patronages

— Contreplaqués toutes épaisseurs pour découpages —

Adressez-vous aux

Etablissements **Bonduelle - Martineau**

Maison fondée en 1869

CONCARNEAU (Tél. 4)

QUIMPER (Tél. 55)

Catalogue sur demande — Nombreuses références

Le Gérant : H. QUERSY.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.